

Le, 16 Juillet 1968

Société Anonyme  
**ANDRE CITROEN**

Capital : 368.097.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën  
PARIS XV°

**METHODES REPARATIONS**

**CONFIDENTIELLE**  
(Droits de reproduction réservés)

## NOTE D'INFORMATION N° 84

### VEHICULES "D"

#### Evacuation d'eau des longerons

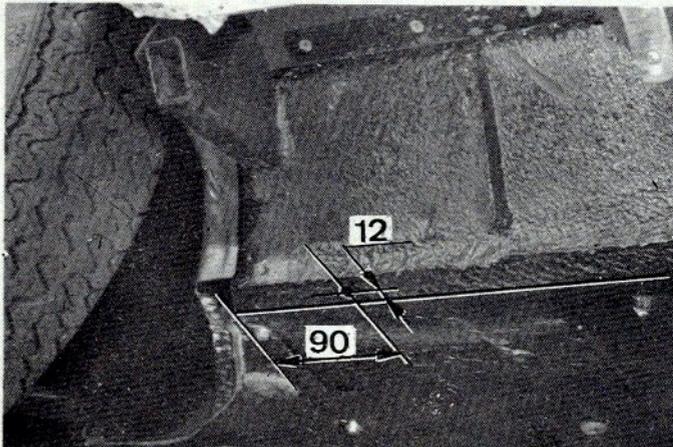
Afin de permettre l'évacuation de l'eau qui aurait pu s'introduire dans les longerons, il est possible de percer dans chaque longeron des trous aux emplacements indiqués ci-dessous :

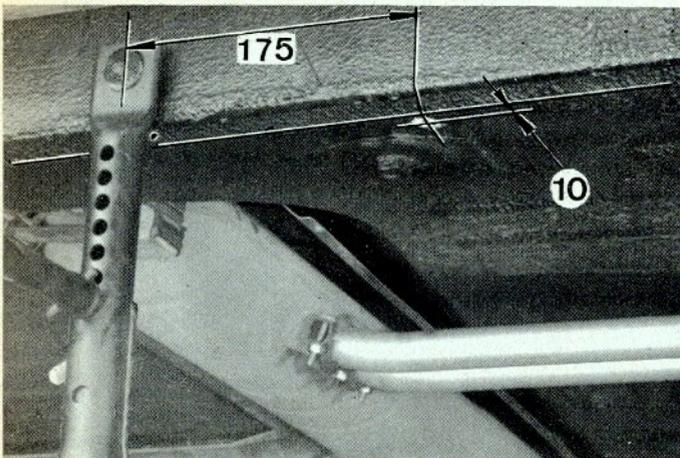
#### Mode opératoire.

- 1°) Percer un trou de  $\varnothing = 10$  mm sur le bord tombé de chaque tôle de fermeture (fig. 1).

Cotes de positionnement de l'axe du trou :

- 90 mm de l'avant du longeron,
- 12 mm de la pliure du bord tombé (côté extérieur véhicule par rapport à la pliure)





2°) Percer un trou de  $\varnothing = 10$  mm dans chaque renfort longitudinal sous longeron en arrière des points d'ancrage latéraux des ceintures de sécurité avant (fig. 2).

Cotes de positionnement de l'axe du trou :

- 175 mm en arrière de l'axe du support de béquille,
- 10 mm de la pliure du bord tombé (côté intérieur véhicule par rapport à la pliure).



3°) Percer un trou de  $\varnothing = 10$  mm sous chaque plancher arrière (fig. 3).

Cotes de positionnement de l'axe du trou,

- 250 mm de l'arrière du longeron,
- 8 mm de la pliure du bord tombé (côté intérieur véhicule par rapport à la pliure).